

Bruxelles, le 5 décembre 2025
(OR. en)

16234/25
ADD 1

LIMITE

EF 395
ECOFIN 1661
AG 191
BETREG 48
IA 216
ANTICI 204
ECB
EIB

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Conséquences économiques de la législation de l'UE - Annexe A: coûts compilés par la présidence sur la base des analyses d'impact de la Commission disponibles

Les délégations trouveront en annexe le document mentionné en objet.

Annexe A: Coûts et avantages compilés par la présidence sur la base des analyses d'impact de la Commission disponibles

Tableau 1 Vue d'ensemble des coûts estimés, pour les administrations publiques et les entreprises, des propositions actuelles de l'UE en cours de négociation au Conseil (voir tableau 3) et des propositions de l'UE dont le mandat de négociation a été adopté par le Coreper (voir tableau 4), Mio EUR

	Coûts pour les autorités publiques				Coûts pour les entreprises			
	Coûts administratifs		Coûts d'ajustement ¹		Coûts administratifs		Coûts d'ajustement ¹	
	Récurrents	Ponctuels	Récurrents	Ponctuels	Récurrents	Ponctuels	Récurrents	Ponctuels
Total	118,9-140,2	110,1-235,7	2 081,4-9 153,5	576,2-576,7	1 384,7-1 475,8	678,2-917,2	11 937,8-19 576,7	15 965,4-20 105,9
Estimation complète	109,7-121,2	86,5-162,8	1 312,1-8 287,9	210,7-211,2	1 336,2-1 354,5	556,3	8 018,3-8 488,3	11 214,8-11 710,6
Estimation partielle	9,2-19,0	23,6-72,9	769,2-865,6	365,5-365,6	48,5-121,3	121,9-360,9	3 919,5-11 088,4	4 750,6-8 395,3

Tableau 2 Proportion des propositions qui ont une estimation des coûts pour les autorités publiques et les entreprises

	Autorités publiques	Entreprises
Estimation complète de l'incidence	19,0 %	17,9 %
Estimation partielle de l'incidence	22,6 %	19,0 %
Pas d'incidence estimée	3,6 %	7,1 %
Pas d'estimation de l'incidence	54,8 %	56,0 %

Tableau 3 Coûts et avantages des propositions actuelles de l'UE en cours de négociation au Conseil (Mio EUR)

Titre	COM #	AI	Coûts pour les autorités publiques				Coûts pour les entreprises				Bénéfices	
			Coûts administratifs		Coûts d'ajustement ¹		Coûts administratifs		Coûts d'ajustement ¹			
			Récurrent s	Ponctuel s	Récurrent s	Ponctuel s	Récurrent s	Ponctuel s	Récurrent s	Ponctuel s		
TOTAL			108,5	78,5	1 818,5-8 884,2	571,7-572,2	1 246,2-1 268,5	309,3	4 404,8-4 504,8	8 464,2-12 242,3		
Conseil "Agriculture et pêche" (AGRIPECHE)												
1	Matériel de reproduction des végétaux (MRV)	(2023) 414	(✓)	-	>0	43,0-98,0	>0	-	-	0,0	0,0	Économies récurrentes: 1,7 Mio pour les entreprises. Autres avantages quantifiables: 887 à 2 734 Mio par an. Avantages non quantifiables liés aux gains d'efficacité, à la flexibilité, à la réduction des pertes dans le secteur forestier, à des conditions plus souples pour accéder au marché, etc.
2	Protection des animaux pendant le transport	(2023) 770	(✓)	-	-	>0	>0	>0	>0	>0	>0	Les avantages ne sont pas quantifiés. Ils sont liés à l'amélioration du bien-être animal, à l'augmentation de la productivité des opérateurs (moins de mortalité et de blessures chez les animaux et plus de rendements) et à l'existence de conditions de concurrence équitables sur le marché intérieur de l'UE.
3	Programme de l'UE à destination des écoles	(2025) 554	-									
4	Organisation commune des marchés des produits agricoles	(2025) 553	-									
5	Soutien de l'Union au titre de la PAC	(2025) 560	-									
6	Soutien de l'Union à la politique commune de la pêche	(2025) 559	-									

7	Statistiques de la pêche et de l'aquaculture	(2025) 435	(✓)	0,0	>0	0,0	>0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2 Mio d'économies récurrentes pour les autorités publiques. Légère réduction des charges pour les États membres et les organisations internationales grâce à des flux de données simplifiés.
SOUS-TOTAL AGRISPECHE				0,0	0,0	43,0-98,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Conseil "Compétitivité" (COMPET)												
8	Produits phytopharmaceutiques	(2023) 231, (2023) 221, (2023) 222, (2023) 223	(✓)	1,8	-	0,0	1,4	-	-	>0	>0	Les avantages directs comprennent des économies de 27,6 Mio. Les économies bénéficient aux titulaires de CCP, aux demandeurs de CCP, aux fabricants de génériques/biosimilaires et au secteur de la santé.
9	Associations transfrontalières européennes	(2023) 516	(✓)	-	0,1	0,0	0-0,1	-	-	>0	>0	Économies de coûts de conseil externe de 1,1 Mrd pour les entreprises.
10	Retard de paiement dans les transactions commerciales	(2023) 533	(✓)	-	-	637,2-672,2	>0	2,2	-	0,0	243,0	Économies de 12,7 Mrd. Autres avantages: mesures plus dissuasives contre les retards de paiement grâce à l'imposition automatique d'intérêts et d'indemnités, meilleure prévisibilité des flux de trésorerie et accès plus facile pour les PME à la formation à la gestion du crédit et à la culture financière.
11	Acte législatif de l'UE sur l'espace	(2025) 335	(✓)	4,4	>0	0	0	-	>0	83,6	2,9-3,2	Économies récurrentes de 994 Mio pour les entreprises. Autres avantages: plus grande efficacité opérationnelle en raison d'une réduction de la production de déchets spatiaux et des risques en matière de cybersécurité, augmentation de la part de marché de l'UE des entreprises mettant en œuvre des mesures d'incitation/labels de sécurité et renforcement de la compétitivité. En outre, la performance environnementale et la durabilité dans le secteur spatial seraient améliorées.

SOUS-TOTAL COMPET			6,2	0,1	637,2-672,2	1,4-1,5	2,2	0,0	83,6	245,9-246,2	
--------------------------	--	--	-----	-----	-------------	---------	-----	-----	------	-------------	--

Conseil "Affaires économiques et financières" (ECOFIN)

12	Statistiques immobilières	(2025) 100	-									
13	Taxation des produits énergétiques et de l'électricité	(2021) 563	(✓)	-	-	-	-	-	-	-	-	Les économies ne sont pas quantifiées. Avantages directs: réduction des émissions, augmentation de 22 % des recettes fiscales de l'UE d'ici à 2035, plus grande équité et harmonisation entre les États membres et renforcement de la cohérence avec les politiques plus larges de l'UE en matière de climat et d'énergie.
14	Utilisation abusive d'entités écrans à des fins fiscales	(2021) 565	(✓)	-	-	0,8	2,0	-	-	>0	0,0	Les avantages ne sont pas quantifiés. Avantages qualitatifs: réduction des coûts d'ajustement réduits et de la charge administrative pour les administrations nationales et régionales.
15	Impôt sur les sociétés (DEBRA)	(2022) 216	(✓)	-	-	>0	>0	-	-	>0	>0	Les avantages ne sont pas quantifiés. Avantages qualitatifs: traitement fiscal plus équitable des fonds propres et des dettes, plus grande harmonisation du marché, diminution des charges de mise en conformité, plus grande stabilité financière et compétitivité renforcée.
16	Euro numérique	(2023) 369	(✓)	-	-	0,0	0,0	-	-	>0	3 125,0-6 650,0*	Les avantages ne sont pas quantifiés. Avantages qualitatifs: renforcement de la stabilité financière et de la confiance dans le système monétaire, élargissement du choix de paiement et accroissement de la concurrence, amélioration de la protection de la vie privée et de l'inclusion financière, intégration accrue du marché et empreinte écologique potentiellement

											moins élevée par rapport à l'euro en espèces.	
* Il convient de noter que, selon l'analyse d'impact de la Commission, les montants de 2,5 à 5,4 Mrd EUR reflètent l'A/ des coûts d'adaptation du système de paiements instantanés et sont utilisés comme des approximations, et non comme des estimations réelles des coûts de l'euro numérique.												
17	Système d'imposition en fonction du siège central pour les PME	(2023) 528	✓	4,0		0,0	20,0	60,0-78,0	-	0,0	332,0-428,0	Économies récurrentes de 1,3 à 3,4 Mrd pour les entreprises. Avantages: le PIB de l'UE devrait augmenter, selon les estimations de 19 à 61 Mrd par an grâce aux gains de productivité.
18	BEFIT	(2023) 532, (2023) 529	(✓)	-	-	>0	297,0	5,0-9,0	-	0,0	15,0-29,0	Économies récurrentes de 53 à 102 Mio pour les entreprises. Avantages, à long terme, de la compensation transfrontière des pertes: le PIB de l'UE pourrait être de +0,1 % plus élevé par rapport au statu quo pour les EMN dont le chiffre d'affaires dépasse 750 Mio EUR, et des règles harmonisées de l'UE en matière d'amortissement fiscal: le PIB pourrait être de +0,04 % plus élevé par rapport au statu quo pour toutes les EMN.
19	Révision de la directive concernant les accises sur le tabac	(2025) 580	✓	1,4	0,3	0,0	19,3	1,3	0,8	6,4	9,1	Économies récurrentes de 85 Mrd pour les autorités publiques. Les recettes tirées des droits d'accise s'élèvent à 14 Mrd. Les économies proviennent: (1) des dépenses liées aux maladies causées par le tabagisme; (2) de la perte de valeur de production due à la réduction du temps de travail; (3) de la mortalité précoce due à des maladies liées au tabagisme; (4) des pertes de productivité.
20	Cadre de l'UE en matière de titrisation	(2025) 825	(✓)	>0	-	>0	>0	7,0	33,0	-	-	Économies récurrentes de 310 Mio pour les entreprises. Avantages: amélioration de la sensibilité au risque et suppression des obstacles prudeniels aux investissements dans les tranches les plus sûres des titrisations non STS par les assureurs, ce qui se traduit par

											un allègement des exigences de fonds propres d'environ 5,9 Mrd.	
SOUS-TOTAL ECOFIN												
			5,4	0,3	0,8	338,3	73,3-95,3	33,8	6,4	3 481,1-7 116,1		
Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs" (EPSCO)												
21	Égalité de traitement entre les personnes	(2008) 426	(✓)	-	-	0,0	0,0	-	-	-	-	Aucune quantification des avantages liés à la réduction de la discrimination.
22	Soutien aux travailleurs concernés par un licenciement en raison d'une restructuration	(2025) 140	-									
23	Acte législatif sur les médicaments critiques	(2025) 102 COD	-									
24	DCMR 6	(2025) 418	(✓)	-	0,1	46,9	18,7	78,5	-	3 356,0-3 456,0	511,0	Économies de 7 Mio pour les entreprises grâce à la réduction des maladies professionnelles et des coûts associés. Économies de 26,7 Mio pour les autorités publiques grâce à la réduction des dépenses de santé
SOUS-TOTAL EPSCO												
				0,0	0,1	46,9	18,7	78,5	0,0	3 356,0-3 456,0	511,0	
Conseil "Environnement" (ENV)												
25	Simplification de certaines exigences et procédures applicables aux produits chimiques	(2025) 531	-									
26	Cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique	(2025) 524	-									
SOUS-TOTAL ENV												
Conseil des affaires étrangères (CAE)												
27	Programme pour l'industrie européenne de la défense	(2024) 150	-									

SOUS-TOTAL CAE											
Conseil des affaires générales (CAG)											
28	Règles financières applicables au budget général	(2022) 184	-								
29	Marché intérieur et transparence sur la représentation d'intérêts	(2023) 637	✓	-	-	0,6-1,4	0,0	0,6-0,9	-	-	71,3-214,1
30	Omnibus: défense	(2025) 821	-								
31	Fonds PNR	(2025) 565	(✓)	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL CAG				0,0	0,0	0,6-1,4	0,0	0,6-0,9	0,0	0,0	71,3-214,1
Conseil Justice et affaires intérieures (JAI)											
32	Protection des adultes	(2023) 280	(✓)	-	-	5,3	7,9	-	-	-	-
33	Droits des victimes	(2023) 424	✓	0,0	0,0	605,0-7 580,0	0,5-1,0	-	-	0,0	0,0

Les avantages ne sont pas quantifiés. Avantages qualitatifs pour les autorités publiques: meilleure connaissance et compréhension du marché pour les activités de représentation d'intérêts exercées pour le compte de pays tiers grâce à une plus grande transparence. Avantages qualitatifs pour les entreprises: conditions de concurrence équitables et sécurité juridique accrue pour les activités de représentation d'intérêts exercées pour le compte de pays tiers.

Les avantages ne sont pas quantifiés. Avantages qualitatifs: réduction des coûts d'ajustement et des coûts administratifs d'accès aux financements de l'UE. Gains d'efficacité concernant les ressources budgétaires de l'UE.

Les avantages ne sont pas quantifiés pour les entreprises et les administrations. Réduction totale de 2,6 Mrd des coûts pour les adultes vulnérables et leurs représentants.

Avantages pour le secteur public: les procédures d'indemnisation rationalisées, d'un montant estimé entre 685 et 3 219 Mio, réduisent au minimum les procédures

34	Trafic de migrants et traite des êtres humains	(2023) 754	-									parallèles et améliorent l'efficacité globale du système.	
35	Authentifiants de voyage numériques	(2024) 670	(✓)	-	-	>0	54,0	-	-	0,0	0,0	Avantages qualitatifs pour les autorités publiques: utilisation harmonisée des DTC aux frontières extérieures de l'UE, ce qui améliorera la sécurité, rationalisera les vérifications aux frontières et pourrait générer des avantages économiques substantiels liés aux économies de ressources et au raccourcissement des temps d'attente. Les temps d'attente ont été estimés précédemment pour un montant de 97,9 Mio à 1,27 Mrd.	
36	Système de retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier	(2025) 101	-										
37	Procédure d'insolvabilité	(2025) 40	-										
SOUS-TOTAL JAI					0,0	0,0	610,3-7 585,3	62,4-62,9	0,0	0,0	0	0	
Conseil "Transports, télécommunications et énergie" (TTE)													
38	Cadre pour le transport intermodal de marchandises	(2023) 702	✓	-	-	300,0	0,0	0,3	-	-	0,3	Économies récurrentes de 172 Mio pour les entreprises et de 0,1 Mio pour les autorités publiques. Les économies sont liées à la simplification des procédures grâce à l'utilisation des plateformes eFTI pour les informations électroniques relatives au transport.	
39	Suppression progressive des importations de gaz naturel russe	(2025) 828	-										
40	Émissions de gaz à effet de serre des services de transport	(2023) 441	(✓)	-	0,0	0,1	0,1	0,0	-	24,0	900,1	Économies récurrentes de 92 Mio pour les entreprises. Les prestataires de services de transport bénéficient de choix de transport plus durables permettant de réaliser des économies d'énergie.	

41	Véhicules routiers en circulation	(2023) 445	✓	0,7	-	168,0	102,7	-	-	84,0	0,0	Principalement en raison d'une meilleure comparabilité des données permettant aux passagers de prendre des décisions éclairées. Économies récurrentes pour les autorités publiques nationales de 5,2 Mrd, en valeur actuelle sur la période 2025-2050. Économies de coûts totales pour les opérateurs de transport routier de 47,2 Mrd, en valeur actuelle pour la période 2025-2050.
42	Droits des passagers dans le cadre des trajets multimodaux	(2023) 752, (2023) 753, (2023) 182	✓	0,1	-	1,2	0,0	3,8	57,5	13,4	54,5	Économies récurrentes de 3,1 Mio pour les autorités publiques et de 2,4 Mio pour les entreprises, grâce aux économies de mise en conformité et de coûts indirects pour les autorités publiques nationales, les transporteurs et les intermédiaires. Avantages qualitatifs: meilleures conditions de concurrence équitables pour les entreprises et autorités nationales, qui sont mieux équipées pour accomplir leur travail.
43	SIF	(2024) 33	✓	-	-	3,0	18,3	-	-	0,0	0,0	Économies récurrentes de 1,2 Mio pour les autorités publiques. Économies de 4,3 Mio pour les entreprises, grâce aux économies en matière de coûts d'ajustement et de charge administrative pour les exploitants de bateaux, ainsi qu'aux économies pour les fournisseurs de services logiciels SIF.
44	Paquet "contrôle technique"	(2025) 179, (2025) 180	✓	96,3	77,9	7,4	29,7	1 087,5	218,0	837,5	3 200,0	Économies récurrentes de 209,2 Mio pour les autorités publiques et de 117,2 Mio pour les entreprises. Avantages qualitatifs: fraudes au compteur kilométrique évitées, augmentation de l'emploi d'inspecteurs de contrôles techniques périodiques et routiers, amélioration du fonctionnement du marché

										intérieur, et renforcement de la numérisation des processus de contrôle technique.
SOUS-TOTAL TTE		97,0	78,0	479,6	150,8	1 091,6	275,5	958,9	4 154,9	

1) On entend par coûts d'ajustement les coûts totaux moins les coûts administratifs. "AI" désigne les analyses d'impact de la Commission. "COM #" désigne le numéro de la Commission associé à la proposition.
 Le signe ✓ indique que la proposition est accompagnée d'un rapport d'analyse d'impact contenant une estimation complète des coûts
 Le signe (✓) indique que la proposition est accompagnée d'un rapport d'analyse d'impact ne contenant pas d'estimation de coûts ou contenant une estimation partielle de ceux-ci
 Le signe - indique que la proposition n'est pas accompagnée d'une analyse d'impact
 Valeurs arrondies à la décimale la plus proche.

Tableau 4 Aperçu des coûts des propositions de l'UE dont le mandat de négociation a été adopté par le Coreper (en Mio EUR)

Titre	COM #	AI	Coûts pour les autorités publiques				Coûts pour les entreprises				Bénéfices
			Coûts administratifs		Coûts d'ajustement ¹		Coûts administratifs		Coûts d'ajustement ¹		
			Récurrents	Ponctuels	Récurrents	Ponctuels	Récurrents	Ponctuels	Récurrents	Ponctuels	
TOTAL			10,4-31,7	31,6-157,2	262,9-269,3	4,5	138,5-207,3	368,9-607,9	7 533,0-15 071,9	7 501,2-7 863,6	
Conseil "Agriculture et pêche" (AGRIPECHE)											
1	Le bien-être des chiens et des chats et leur traçabilité (2023) 769	-									
2	Pratiques commerciales déloyales dans les relations interentreprises au sein de la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire (2024) 576	-									
3	Position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire (2024) 577	-									
4	Train de mesures sur le vin (2025) 137	-									
5	Végétaux obtenus au moyen de certaines nouvelles techniques génomiques (2023) 411	(✓)	-	-	0,0	>0	>0	0,0	>0	0,0	Économies récurrentes: 1,4 à 2,1 Mio pour les autorités publiques et 99,5 à 163,5 Mio pour les entreprises. Avantages: les NTG devraient augmenter les rendements de 9 à 16 % (2030-35), de 244 Mio à 2,7 Mrd par an. Sélection végétale de plus en plus rapide et de moins en moins coûteuse. Évite les pertes commerciales dues à la présence accidentelle d'OGM non autorisés. Diminution

6	Règlement sur les matériels forestiers de reproduction Voir # (2023) 414 au tableau 3	(2023) 415	(✓)										des coûts de production grâce à une réduction de 80 % de l'utilisation des pesticides, de 4 % des besoins en engrais et de 3,1 % des émissions de GES.
SOUS-TOTAL AGRICULTURE				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Conseil "Compétitivité" (COMPET)													
7	Octroi de licences pour la gestion de crise	(2023) 224	(✓)	0,0	0,0	>0	>0	0,0	0,0	>0	0,0		Les avantages ne sont pas quantifiés. Avantages qualitatifs: (1) Accès des citoyens et des entreprises de l'UE aux biens essentiels en temps de crise. (2) Économies pour les titulaires de brevets et les fabricants, qui dépendent 80 % de ressources en moins en cas de crise transfrontière. (3) Économies pour les administrations des États membres en raison de la réduction des coûts liés à la conduite des négociations sur les licences obligatoires, étant donné que les ressources seraient partagées au niveau de l'UE.
8	Règlement des litiges de consommation	(2023) 649	✓	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	38,6	0,0		Économies: 0,5 Mio pour les autorités publiques et 634 Mio pour les entreprises. Avantages: 33 Mio par an en raison de la réduction du préjudice subi par les consommateurs.
9	Renforcer la protection des voyageurs	(2023) 905	(✓)	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	>0	6,5		Les avantages pour les autorités publiques et les entreprises ne sont pas quantifiés. Avantages: réduction du préjudice subi par les consommateurs de 168,8 Mio par an. Mise en place d'un fonds de crise volontaire au niveau national.

10	CSRD	(2025) 81	-										
11	Déclaration de détachement de travailleurs	(2024) 531	-										
SOUS-TOTAL COMPET				0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	38,6	6,5		
Conseil des affaires étrangères (CAE)													
12	Filtrage des investissements étrangers	(2024) 23	-										
SOUS-TOTAL CAE				-	-	-	-	-	-	-	-		
Conseil "Affaires économiques et financières" (ECOFIN)													
13	Réforme douanière et paiement de la TVA à l'importation	(2023) 258, (2023) 262	(✓)	0,0	0,0	0,0	0,0	>0	>0	>0	>0		Économies pour les autorités publiques: 22,1 Mio. Avantages quantitatifs: 13 Mrd en raison de la suppression du seuil de 150 EUR. Avantages qualitatifs: meilleure prévention des pertes de recettes, améliorations de la sécurité, capacité stratégique et durabilité du marché unique.
14	Stratégie en matière d'investissements de détail	(2023) 278, (2023) 279	(✓)	0	0	>0	>0	21,3-90,1	13,0-252,0	-	58,0-69,0		Ni les économies ni les avantages ne sont quantifiés. Avantages qualitatifs: amélioration de la qualité des conseils financiers, plus grande transparence en matière de coûts, de performances et de profil ESG des produits d'investissement, meilleure compréhension des produits d'investissement, réduction du risque d'informations trompeuses, retrait de produits présentant un faible retour sur investissement en raison de coûts inutiles, accès plus large aux instruments financiers, renforcement des pouvoirs des ANC, surveillance transfrontalière plus efficace et amélioration des mécanismes de plainte.
15	Dégrèvement plus rapide et plus sûr de l'excédent de retenues à la source	(2023) 324	(✓)	4,5-14,3	23,1-72,2	0,0	0,0	13,0	75,9	0,0	0,0		Économies pour les entreprises: 5,2 Mrd Avantages qualitatifs: les administrations fiscales bénéficieront de la

16	FIDA	(2023) 360	✓	0,0	5,4	5,4	0,0	0,0	18,5	147,2-465,2	2 203,5-2 403,5	<p>communication d'informations qu'elles pourront utiliser avec leurs systèmes nationaux à des fins d'évaluation des risques.</p> <p>Les économies ne sont pas quantifiées. Avantages: incidence directe sur l'économie des données financières de l'UE de l'ordre de 663 Mio à 2 Mrd par an. Augmentation annuelle du PIB de l'UE de 4,6 à 12,4 Mrd.</p>
17	Services de paiement et de monnaie électronique	(2023) 366, (2023) 367	(✓)	0,0	0,0	28,0-30,0	>0	0,0	0,0	123,0	252,0-288,0	<p>Économies non quantifiées pour les établissements de paiement et les établissements de monnaie électronique. Avantages: réduction de la fraude à l'ingénierie sociale (323 Mio par an) et renforcement des droits de l'information des consommateurs, se traduisant par un niveau de remboursement plus élevé de la part des prestataires de services de paiement pour les transactions autorisées de façon frauduleuse (jusqu'à 1 Mrd à l'échelle de l'UE)</p>
18	Coopération administrative dans le domaine fiscal	(2022) 707	✓	0,2-11,7	1,5-77,8	-	-	22,6	259,0	-	-	<p>Économies positives mais non quantifiées pour les entreprises. Avantages quantifiés: jusqu'à 2,4 Mrd de recettes fiscales supplémentaires, en raison d'un meilleur accès aux informations facilitant l'exécution fiscale. Pas d'avantages quantifiés: plus de transparence fiscale et, par conséquent, plus de sécurité juridique et fiscalité plus équitable pour les utilisateurs de crypto-actifs. Les prestataires de services bénéficieront de l'existence d'exigences homogènes en matière de communication d'informations dans l'ensemble de l'UE.</p>
19	Certificat électronique d'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée	(2024) 278, (2024) 279	-									
20		(2024) 497	-									

Coopération administrative dans le domaine fiscal												
SOUS-TOTAL ECOFIN			4,7-26,0	30,0-155,4	33,4-35,4	0,0	56,9-125,7	366,4-605,4	270,2-588,2	2 513,5-2 760,5		
Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs" (EPSCO)												
21	Médicaments à usage humain	(2023) 192, (2023) 193	✓	0,0	0,0	158,0	0	1,3	0,0	100,3	0,0	Économies pour les autorités publiques/systèmes de santé: 744 Mio. Bénéfice brut pour les entreprises pharmaceutiques de 195 Mio par an.
22	Comités d'entreprise européens	(2024) 14	(✓)	-	-	>0	>0	-	-	59,6-169,8	15,1-73,5	Économies pour les autorités publiques non quantifiées. Avantages qualitatifs: des accords sur les CEE plus clairs et plus complets, un meilleur équilibre hommes-femmes dans les CEE, un meilleur dialogue social dans les entreprises à l'échelle de l'Union, une plus grande sécurité juridique, une application plus efficace au moyen de sanctions et de voies de recours, augmentation marginale des recettes pour les États membres.
23	Conditions de travail des stagiaires	(2024) 132	(✓)	0,0	0,0	1,2	>0	0,0	0,0	3 653,3-10 712,0	46,0	Pas d'économies. Avantages: incidence positive sur les recettes fiscales et le niveau des cotisations de sécurité sociale estimé de 2,8 à 8,4 Mrd. Avantages qualitatifs: conditions de concurrence plus équitables, meilleure adéquation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi et taux de rétention plus élevé.
24	Systèmes de sécurité sociale	(2016) 815	(✓)	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	Ni les économies ni les avantages ne sont quantifiés. Avantages qualitatifs: clarification des règles et de la coordination, réduction des différends, simplification des procédures et réduction des coûts administratifs et juridiques à long terme.
SOUS-TOTAL EPSCO				0,0	0,0	159,2	0,0	1,3	0,0	3 813,2-10 982,1	61,1-119,5	
Conseil "Environnement" (ENV)												

25	Directive sur les allégations écologiques	(2023) 166	(✓)	0,0	0,0	1,6-2,0	0,3	0,0	0,0	318,0-370,0	3 243,0-3 300,0	Pas d'estimation des économies. Avantages: 80 à 103 Mio en valeur actuelle sur la période 2024-2040 en raison de la réduction des émissions de CO ₂ .
26	Politique dans le domaine de l'eau	(2022) 540	(✓)	>0	>0	51,0-55,0	>0	>0	>0	>0	>0	Économies positives mais non quantifiées pour les entreprises et les autorités publiques. Multiples avantages non quantifiés dus à l'amélioration de la qualité des eaux souterraines et des eaux de surface.
27	Conception des véhicules	(2023) 451	✓	5,4	1,4	16,6	0	80,3	2,5	3 093,0	690,0	Économies non quantifiées pour les entreprises. Avantages quantifiés: 5,2 Mrd de recettes d'ici à 2035. Avantages non quantifiables: réduction de la pollution atmosphérique, matériaux recyclés en produits de meilleure qualité, etc.
SOUS-TOTAL ENV				5,4	1,4	69,2-73,6	0,3	80,3	2,5	3 411,0-3 463,0	3 933,0-3 990,0	
Conseil des affaires générales (CAG)												
28	Examen à mi-parcours de la politique de cohésion	(2025) 123, (2025) 164	-									
29	Efficacité de l'UE et simplification des exigences en matière d'établissement de rapports	(2025) 84	-									
30	Train de mesures de simplification dans le domaine de l'agriculture	(2025) 236	-									
31	Omnibus IV: devoir de diligence à l'égard des batteries	(2025) 258	-									
32	Omnibus IV: numérisation	(2025) 503	-									
33	Omnibus IV: SMC	(2025) 501, (2025) 502	-									
SOUS-TOTAL CAG				-	-	-	-	-	-	-	-	
Conseil Justice et affaires intérieures (JAI)												

34	Harmonisation de certains aspects du droit de l'insolvabilité	(2022) 702	(✓)	0,3	0,3-0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	>0	1,9 Mrd d'économies pour les autorités publiques. Avantages: 4,9 Mrd grâce à une valeur de recouvrement plus élevée, dont 1,9 Mrd lié aux économies de frais juridiques résultant de la simplification des procédures d'insolvabilité pour les créanciers, le secteur public et les ménages.
35	Règles de procédure supplémentaires relatives à l'application	(2023) 348	-									
36	Aide à l'entrée, au transit et au séjour non autorisés	(2023) 755	-									
SOUS-TOTAL JAI				0,3	0,3-0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Conseil "Transports, télécommunications et énergie" (TTE)												
37	Conditions et financement des mesures de résolution	(2023) 225, (2023) 226, (2023) 227, (2023) 228, (2023) 229	(✓)	-	-	>0	>0	-	-	>0	>0	Ni les économies ni les avantages n'ont été quantifiés, mais ils comprennent une plus grande sécurité juridique, l'harmonisation et la simplification de certaines règles, une utilisation plus efficace des fonds des SGD dans la gestion des banques en situation de crise et un renforcement de la confiance des déposants.
38	Agence européenne pour la sécurité maritime	(2023) 269	-									
39	Indemnisation et assistance des passagers par vol	(2013) 130	(✓)	-	-	-	-	-	-	-	-	Pas d'évaluation quantifiée disponible. Plusieurs avantages qualitatifs et économies liés à la baisse des coûts d'exploitation et des coûts de mise en œuvre, à la conduite des entreprises et à la compétitivité des compagnies aériennes de l'UE.
40	Capacités de l'infrastructure ferroviaire	(2023) 443	✓	0,0	0,0	1,1	4,2	0,0	0,0	0,0	987,1	Économies de 0,5 Mio pour les autorités publiques et de 39 Mio pour les entreprises. Avantages pour les entreprises ferroviaires: 3,2 Mrd
SOUS-TOTAL TTE				0,0	0,0	1,1	4,2	0,0	0,0	0,0	987,1	

1) On entend par coûts d'ajustement les coûts totaux moins les coûts administratifs. "AI" désigne les analyses d'impact de la Commission. "COM #" désigne le numéro de la Commission associé à la proposition.
Le signe ✓ indique que la proposition est accompagnée d'un rapport d'analyse d'impact contenant une estimation complète des coûts
Le signe (✓) indique que la proposition est accompagnée d'un rapport d'analyse d'impact ne contenant pas d'estimation de coûts ou contenant une estimation partielle de ceux-ci
Le signe - indique que la proposition n'est pas accompagnée d'une analyse d'impact
Valeurs arrondies à la décimale la plus proche.

